



Communiqué de presse – 03.06.2020

## Trois bus pour monter au Chasseral

**Retardée à cause du coronavirus, la saison des bus touristiques menant au massif du Chasseral démarrera le 6 juin. Deux lignes de bus, au départ de Nods (depuis La Neuveville) et de Saint-Imier, permettent d'éviter de surcharger les routes et de se laisser conduire en toute sérénité au sommet. Pour la 17<sup>e</sup> année consécutive, le bus au départ de Nods circulera trois fois par jour les week-ends et les jours fériés officiels. La ligne Saint-Imier-Chasseral circulera tous les jours jusqu'au 25 octobre. Troisième option pour atteindre le massif du Chasseral, le bus Bienne-Les Prés-d'Orvin, qui circule pour sa part durant toute l'année.**

Avec parfois un mois de retard sur le calendrier initial, les lignes touristiques de transports publics vont pouvoir reprendre complètement du service dès le samedi 6 juin. Une bonne perspective dans l'idée de décharger les axes routiers menant au massif du Chasseral, très chargés ces dernières semaines par les usagers privés en mal de grands espaces. Les trois lignes concernées sont une alternative écologique et économique à privilégier, d'autant plus que la tendance sera cet été à des vacances en Suisse.

Cette année, la ligne Nods-Chasseral affrétée par CarPostal fonctionnera du 6 juin au 31 octobre les week-ends et jours fériés officiels, à raison de trois fois par jour. Les horaires de montée sont fixés à 9h30, 11h30 et 15h30. Ceux de descente, depuis l'hôtel Chasseral, à 10h00, 14h00 et 16h00.

Sur le versant nord, la ligne des Chemins de fer du Jura (CJ) reliant Saint-Imier au sommet du Chasseral circulera trois fois par jour jusqu'au 25 octobre 2020.

Le massif du Chasseral est aussi atteignable en transports publics directement depuis la gare de Bienne, en empruntant les Transports publics bernois. Le service est offert durant toute l'année. Une bonne idée de randonnée 100% transports publics: après avoir emprunté la crête jusqu'au sommet depuis Les Prés-d'Orvin, on peut ensuite facilement regagner La Neuveville ou Saint-Imier en bus depuis le sommet du Chasseral et rejoindre en train - ou en bateau – son point de départ.

### Un service touristique soutenu par la région

Le bus Nods-Chasseral, géré par CarPostal, fait partie des offres de l'Association *Bus alpin*, qui coordonne et soutient l'accès en transports publics des régions de montagne suisses. Il ne bénéficie d'aucun financement cantonal ou fédéral. Son exploitation est rendue possible grâce au soutien des communes du versant sud du Chasseral. Plus ce bus est utilisé, plus son financement sera garanti, les usagers ne couvrant qu'un tiers des coûts effectifs. Sa promotion et son soutien répondent à l'engagement du Parc en faveur d'un développement touristique durable.



### NODS - CHASSERAL 06.06.2020 - 31.10.2020

Samedis, dimanches et fêtes générales / Samstage, Sonntage und Feiertage

Bienne (Train / Zug)	8h50	10h50	14h50
Gléresse/Ligerz	9h00	11h00	15h00
Gléresse/Ligerz (Funiculaire / Standseilbahn)	9h04	11h04	15h04
Prêles	9h10	11h10	15h10
Prêles, Gare funiculaire (Bus)	9h13	11h13	15h13
Nods, Ecole	9h30	11h30	15h30
Chasseral, Hôtel	9h54	11h54	15h54

Neuchâtel (Train / Zug)	8h36	10h36	14h36
La Neuveville	8h51	10h51	14h51
La Neuveville, Poste (Bus)	9h00	11h00	15h00
Nods, Ecole	9h30	11h30	15h30
Chasseral, Hôtel	9h54	11h54	15h54

Samedis, dimanches et fêtes générales / Samstage, Sonntage und Feiertage

Chasseral, Hôtel (Bus)	10h00	14h00	16h00
Nods, Ecole	10h24	14h24	16h24
Prêles, Gare funiculaire	10h42	14h42	16h42
Prêles (Funiculaire / Standseilbahn)	10h45	14h45	16h45
Gléresse/Ligerz	10h51	14h51	16h51
Gléresse/Ligerz (Train / Zug)	10h54	14h54	16h54
Bienne	11h07	15h07	17h07

Chasseral, Hôtel (Bus)	10h00	14h00	16h00
Nods, Ecole	10h24	14h24	16h24
La Neuveville, Poste	10h59	14h59	16h59
La Neuveville (Train / Zug)	11h03	15h03	17h03
Neuchâtel	11h21	15h21	17h21



### SAINT-IMIER - CHASSERAL 06.06.2020 - 25.10.2020

Horaires d'été / Sommerfahrplan

Tous les jours / Täglich

Saint-Imier, Gare (Bus)	10h17	13h17	15h17
Les Pontins, restaurant	10h27	13h27	15h27
Le Plan-Marmet	10h29	13h29	15h29
Savagnières, parc	10h30	13h30	15h30
Chasseral, Hôtel	10h51	13h51	15h51

Chasseral, Hôtel (Bus)	11h08	14h08	16h08
Savagnières, parc	11h25	14h25	16h25
Le Plan-Marmet	11h26	14h26	16h26
Les Pontins, restaurant	11h28	14h28	16h28
Saint-Imier, Gare	11h40	14h40	16h40

Autres arrêts / Weitere Bushaltestellen: Métairie des Plânes, L'Egasse, Chasseral (col)

En semaine, course spéciale sur demande pour groupe; réservation jusqu'à 15h00 la veille

(du lundi au vendredi, CarPostal - Région Ouest 0848 40 20 40)

Unter der Woche gibt es auf Anfrage einen speziellen Kurs für Gruppen; Reservation bis 15.00 Uhr am Vortag (von Montag bis Freitag, CarPostal - Région Ouest 0848 40 20 40)

Pour les voyages en groupes la réservation est indispensable: +41 (0)32 486 93 37

Les titulaires d'AG, carte journalière, etc. paient un supplément.

Für Gruppenreisen ist eine Reservation obligatorisch: +41 (0)32 486 93 37  
Reisende mit GA, Tageskarte, usw. zahlen einen Zuschlag.



Verkehrsbetriebe Biel  
Transports publics bernois

### BIENNE - LES PRÉS-D'ORVIN (Ligne 70) 15.12.2019 - 12.12.2020

Lundi-dimanche et fêtes générales / Montag-Sonntag und Feiertage

Bienne, Gare	8h50	10h50	12h50	15h50	16h50
Frinvillier, Gare	9h01	11h01	13h01	16h01	17h01
Orvin, Place du village	9h06	11h06	13h06	16h06	17h06
Les Prés-d'Orvin, Le Grillon	9h16	11h16	13h16	16h16	17h16

Les Prés-d'Orvin, Le Grillon	9h19	11h19	13h19	16h19	17h19
Orvin, Place du village	9h28	11h28	13h28	16h28	17h28
Frinvillier, bif. sur Bienne	9h32	11h32	13h32	16h32	17h32
Bienne, Gare	9h44	11h44	13h44	16h44	17h44

### Infos, interviews et contact :

Magali Schmid

[magali.schmid@parcchasseral.ch](mailto:magali.schmid@parcchasseral.ch)

032 942 39 44



Le Parc naturel régional Chasseral fait partie des territoires d'excellence qui forment les Parcs en Suisse. Il est reconnu par la Confédération depuis 2012. Son but est de préserver et mettre en valeur son patrimoine et de contribuer ainsi au développement durable de la région. Le Parc s'étend sur 38'000 ha et rassemble 21 communes (18 BE et 3 NE) engagées pour une première période de dix ans.